

Ortzadar

Arc en Ciel

avec les alternatifs, les écologistes, les autogestionnaires...

**DERNIER
NUMERO !**

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 158
SEPTEMBRE / OCTOBRE 2013

ISSN 0998 - 2787



Ortzadar tire sa révérence !

Un grand merci à tous !

Ben oui, c'est arrivé, le journal que vous avez entre les mains est le dernier Ortzadar !

C'est certes avec un petit pincement au cœur que nous prenons cette décision, mais la parution de la revue n'a jamais été une fin en soi. Ortzadar aura contribué à installer dans le paysage un souci environnemental qui existait de manière marginale alors. Ceci constitue notre satisfaction, nous avons été UTILES, et c'était bien là notre objectif.

Nous n'abandonnons pas pour autant la bataille, l'association continue d'exister, nous continuons, sur le terrain, le même combat et nous persévérons à nous rendre utiles...

2. Et puis un jour... Ortzadar cessa de paraître !

3. Ah ! les experts !

4. Brèves Sociales

5. « ALTERNATIBA » un rendez-vous à ne pas manquer

6-7. Les UNES les plus marquantes d'Ortzadar

8. Résolution finale du Forum contre les GPII

9-11. Des «villes du fleuve Adour» ?

12. Cancérigènes, nos shampoings ?

13. Eaux de baignade : une année noire

14. Manifeste de solidarité

15. La société malade des violences faites aux femmes

16. « Cultures » :



... infos en vrac ...

Et puis un jour... Ortzadar cessa de paraître !

BEN oui, c'est arrivé, le journal que vous avez entre les mains est le dernier Ortzadar !

27 ans de parution régulière tous les 2 mois ! Les scoops environnementaux, des combats de longue haleine, un creuset où se mêlaient social, féminisme, culture et écologie, et voici le bout du chemin...

Ortzadar, association fondatrice avec trois autres du CADE (Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement), s'est largement impliqué dans la montée en puissance de ce dernier. Il a été acteur et porte voix des combats du CADE. C'est lui qui a exposé les dossiers du CADE à une époque où le support papier était prépondérant et les luttes environnementales balbutiantes.

Aujourd'hui, la situation a changé

Le CADE a grandi et ses conférences de presse sont largement couvertes par les médias. L'information va plus vite et internet et les nombreux blogs relaient l'information rapidement. Alors même que les membres d'Ortzadar, au sein du CADE (le président d'Ortzadar est aussi le président du CADE), portent activement les dossiers chauds du front de l'environnement, la revue reprend les dossiers du CADE parfois avec plus d'un mois de retard par rapport aux télévisions, radios, presse quotidienne, hebdo et différents blogs.

L'attrait d'Ortzadar s'en trouve diminué et même si pour l'instant, l'érosion de son lectorat ne le met pas en péril financier, l'heure est venue d'anticiper l'inéluctable. La parution d'Ortzadar, revue éditée par une petite association de bénévoles, demande une somme

Abonnés mode d'emploi

Nos abonnés qui ont payé pour recevoir 6 numéros par an sont, bien sûr, en droit de nous réclamer la partie non réalisée de leur abonnement.

Ainsi, pour tous ceux qui en feront la demande, nous rembourserons le nombre de journaux non envoyés, au tarif en vigueur de 2,30 euros chacun.

Il suffit donc de vous signaler par courrier ou, de préférence, par mail pour plus de rapidité : victor.pachon@free.fr.

Nous vous adresserons le décompte ainsi que le chèque correspondant.

de travail trop importante par rapport au faible renouvellement de son lectorat.

Nous sommes conscients qu'une très grande partie des abonnés d'Ortzadar reste attachée à la revue papier, qu'elle l'accueille avec sympathie et soutien mais le taux de renouvellement fléchit.

Le CADE envisage de mettre en place un site internet et nous pensons que cela constituera un excellent relais. Nous invitons d'ailleurs nos abonnés à nous adresser leurs mails pour réussir ce passage. Nous les invitons également à adhérer individuellement au CADE pour lui donner davantage de force.

C'est certes avec un petit pincement au cœur que nous prenons cette décision, mais la parution de la revue n'a jamais été une fin en soi. Ortzadar aura contribué à installer dans le paysage un souci environnemental qui existait de manière marginale alors. Ceci constitue notre satisfaction, nous avons été **UTILES**, et c'était bien là notre objectif.

Nous n'abandonnons pas pour autant la bataille, l'association continue d'exister, nous continuons, sur le terrain, le même combat et nous persévérons à nous rendre **utiles**.

Merci à toutes et tous qui nous ont suivis et qu'elles et ils soient assurés que le chemin que nous avons partagé avec eux depuis 27 ans continue...

*Eh oui, les cop's... c'est fini !
Mais les luttes continuent !
Et on se retrouvera bientôt
sur le terrain...
et sur le
«net» !*

Je vous aime !



Adhérer au CADE

Il suffit d'adresser
au CADE
124 chemin de Galharet
64990 Mouguerre,
vos NOMS, PRENOMS,
ADRESSE et MAIL, le tout
accompagné d'un chèque
de 10 euros par an.

Ah ! les experts...

Les experts s'accordent à penser...

En parcourant les « Unes » de nos numéros, reprises dans les pages suivantes, un souvenir revient d'une période où il y avait, au Pays basque, un projet immobilier tous les kilomètres et une multitude de projets de golfs. On prévoyait des golfs (et les projets immobiliers qui allaient autour) à Lahonce, Villefranque, Tarnos, Ondres-Labenne, Bassussarry. Dans les confrontations, il venait un moment où la phrase magique était prononcée par nos adversaires :

« Les experts s'accordent à penser que les touristes japonais (qui devaient venir par charters, bien entendu !) veulent expérimenter un nouveau golf chaque jour et il nous faut répondre à cette demande ».

Heureusement, excepté celui de Bassussarry, nous avons su empêcher cette folie et sans doute l'attrait de notre région doit-elle à cette authenticité sauvegardée.

Aujourd'hui quand on entend les discours récurrents des grands élus et de la CCI sur la LGV, un petit voyant s'allume :

« Les experts s'accordent à raconter des conneries ».

Un été ferroviaire accidentogène

Et oui, nos experts ne s'étaient pas accordé pour dire qu'à force de capter tous les financements, la grande vitesse empêchait les travaux nécessaires sur les voies existantes (j'ai dit *nos experts* à nous car le rapport Rivière (Suisse) soulignait, comme nous, ce danger).

« Ayrault enterre l'idée des lignes à grande vitesse »

Le titre n'est pas de nous mais du journal *Sud-Ouest* du 27 juin dernier. Il est vrai que le premier ministre n'y allait pas par 4 chemins :

« Ne soyons pas polarisés sur les seules lignes à grande vitesse lorsque des trains circulant à 200 km/h à un coût moindre peuvent rendre un service économique et social supérieur ».

C'est bien ce que nous disions dès 1992. Et on ne comprend pas très bien pourquoi le Lyon-Turin et la Bordeaux-Toulouse échappent à ce raisonnement.

Les petits élus du Pays basque le prennent au mot

Fin août, les petits élus du Pays basque rendent publique une étude qui décoiffe. En modernisant les voies existantes pour cinq fois moins cher que la LGV, l'étude atteint les objectifs suivants :

- **Multiplier par 7** le fret ferroviaire ;
- **Doubler** la capacité passagère des TGV et TER ;
- **Réduire** le temps de parcours Bordeaux-Bayonne de 40 % ;
- **Réduire** les nuisances sonores au minimum pour les riverains.

Et pourtant...

Et pourtant les grands élus s'accordent à penser que la LGV est indispensable. Ils recherchent des « financements innovants »

aussi extravagants les uns des autres. (Ah ! Lire Emmanuelli vanter les fonds chinois, qataris ou singapouriens à qui on assurerait des rendements attractifs !). RFF lance un appel d'offre pour une étude qui taillerait en pièces l'étude des élus. Et sans doute notre président de la République fera-t-il des promesses hasardeuses au prochain sommet franco-espagnol. Une bonne raison de rester sur nos gardes. La victoire ne tombera pas comme un fruit mûr. Elle fera des tours et des détours et la mobilisation citoyenne doit se poursuivre pour éviter un déraillement des bonnes intentions.

Et pendant ce temps...

Pendant ce temps que deviennent ces lignes existantes qui devaient être saturées très vite après 2010 d'après le rapport Becker, « d'ici 2020 » d'après RFF dans le débat public de 2006 ? Le très officiel *Observatoire des trafics dans les Pyrénées* indique une baisse des marchandises Espagne-UE de l'ordre de -29 % de 2001 à 2009. La récente étude du CETE indique entre 2006 et 2011 des baisses de trains de marchandises de -20 % à Hendaye, -26,2% à Bayonne et -57,9 % à Dax. Au sud de la Bidassoa, la baisse est de -40% à Vitoria, -43% à Tolosa, -45,5% à San Sébastien, -47% à Irun.

Et dire que triomphalement RFF a distribué il y a quelques années une brochure annonçant « +40 % en 2008 ! ».

Côté voyageurs c'est plus complexe. Le nombre de TER aurait augmenté de 38,8 %, le nombre de *Corail Intercité* aurait diminué de 13,6 % et les TGV auraient diminué de 4,7 %. Pourtant aujourd'hui en 2013, le nombre de TGV est de 3 par sens au lieu

de 5 ce qui ferait moins 40% (conjoncture ! nous répond le responsable RFF). De même, si nous reprenons les chiffres de fréquentation des gares de Bayonne, Biarritz et St Jean de Luz publiés tous les ans par la CCI avec comme source *SNCF Aquitaine*, le nombre de voyageurs à Bayonne n'a augmenté que de 1,4 % de 2006 à 2011 et a diminué de 2,7 % de 2006 à 2012. De même pour Biarritz le nombre de voyageurs entre 2006 et 2011 a diminué de 4,8 % et 7,5 % de 2006 à 2012.

De même pour St Jean de Luz, le nombre de voyageurs entre 2006 et 2011 a diminué de 1,1 % et de 3 % de 2006 à 2012.

Ceci nous conduit à dire que l'importante augmentation du nombre de TER constitue une offre certaine mais que cela ne conduit pas à entraîner la demande dans les mêmes proportions.

Comme nous sommes favorables à un cadencement des TER de l'ordre de un par heure et deux par heure aux heures de pointe, nous nous réjouissons que nous ne soyons pas loin du compte mais nous pensons que le nombre de TER va désormais plafonner sauf à payer, en dehors des heures de pointe la circulation de trains vides. Cela peut permettre un effet d'annonce sur la saturation des voies existantes mais la réalité est toute autre.

A noter que dans la réunion où ces chiffres avaient été produits, le représentant de la CCI confirmait la source de ses chiffres et, après une brusque colère, annonçait que dorénavant il ne les publierait plus.

Oui, et pendant ce temps la saturation des voies existantes s'éloigne encore bien au-delà de 2035 récemment et officiellement annoncé. ♦



Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

Pauvreté infantile en Euskadi

★ Selon le *Journal du Pays Basque*, qui rapporte l'étude d'un centre de documentation, « la pauvreté, a, en Euskadi, un aspect de plus en plus juvénile ». Depuis 2008, la tendance à la baisse des risques de pauvreté des jeunes a été inversée. 34 000 jeunes de moins de 14 ans seraient concernés. Des jeunes qui concrètement souffrent de froid en hiver et aussi de faim car ils ne peuvent bénéficier (en raison des difficultés financières de leurs parents) des trois repas quotidiens. Ils souffrent aussi du manque d'activités extrascolaires dans les domaines du sport et de la culture. Il faut remonter à 1996 pour voir un tel risque de pauvreté s'inscrire dans le paysage socio-économique.

Allocation de rentrée scolaire

★ La *Confédération Syndicale des Familles* (CSF) pense que si l'ARS a été relevée de 1,2 % en 2013, il n'a pas été tenu compte des situations financières des familles et qu'il aurait dû y avoir relèvement du plafond des ressources aujourd'hui fixé à 23 687 euros net imposable. « Nous considérons que les plafonds sont bas et que beaucoup de familles s'en trouvent écartées » déclare Maïté JAUREGUI-BERRY, représentante de la CSF au Pays Basque. A noter que les lycéens de plus de 18 ans sont exclus de l'ARS. Bonjour aux parents dont les enfants redoublent leurs classes terminales de lycée !

AILLET persiste

★ Monseigneur AILLET est un monomaniaque quant à la loi TAUBIRA... (AILLET tu dois trouver que la loi est dure mais c'est la loi !). Il appelle encore et toujours « les fidèles à ne pas considérer cette loi de la république comme un dogme intouchable » et à « s'y opposer avec fermeté et ténacité ».

Alors voilà, c'est la fin de l'aventure.

Plus de 25 ans de publication et ça s'arrête. Cela va peut-être manquer à certains(es) mais c'est comme ça. Ils vont me manquer aussi ces quelques moments passés à choisir les brèves et à les écrire... Ces quelques moments ponctués par l'inquiétude, parfois, de « fournir » des condensés de petits évènements (ou de grands) locaux, nationaux voire internationaux, glanés de ci de là pour rendre compte des respirations d'une société qui ne va pas bien. C'était aussi cela notre petit canard. Et jamais nous n'eûmes à affronter de procès. Grosse chance diront certains !

Nous avons la faiblesse de penser que nos détracteurs ne purent jamais trouver un angle d'attaque évident contre nous...

Allons-y pour les dernières brèves...

Ce qu'il dit sur le site internet du diocèse de Bayonne paraît être repris par les plus réacs des cathos et clairement par les suppôts traditionalistes et intégristes. Pour faire bonne mesure et surtout faire mine d'être respectueux des différences après avoir attaqué ce qu'il appelle les « lobbies » gay, il dit la nécessité de poursuivre un combat « pacifique et non violent » tout en disant aussi, quand même, que son combat est celui de Dieu. Autrement dit, les cathos les plus ouverts ne seraient pas en adéquation avec leur foi... On a envie de lui exprimer notre rage à cet évêque, par des mots très durs, mais en ce qui me concerne je ne sais pas comment on dit « ordure » au masculin.

Les travailleurs et le suicide

★ Une étude du cabinet de prévention des risques professionnels *Technologia* publiée le 9 septembre dernier, indique que un travailleur sur trois a déjà pensé au suicide et parmi ceux qui y ont pensé (soit 27 %), dix pour cent y ont même songé très souvent. En France le suicide est très répandu (10 000 par an) et les tentatives s'élevaient à 200 000 par an. Ce sont des chiffres largement au dessus de la moyenne européenne. Souvent dans les sondages d'opinion sur le sujet, les salariés pensent que les employeurs fournissent une réponse

inadaptée à la question de l'auto-lyse. Les considérations économiques prendraient-elles le pas, la aussi, sur les drames humains ?

Une bonne nouvelle : la titularisation des AVS

★ Enfin ! Le gouvernement a décidé de titulariser progressivement 28 000 *auxiliaires de vie scolaire* (AVS) qui assistent les élèves handicapés. Embauchés en CDD renouvelables, les AVS ne bénéficiaient, jusqu'ici, d'aucune formation et ne pouvaient pas être employés plus de 6 ans. Dès la rentrée de 2014, 3 000 AVS verront leur emploi transformé en contrat à durée indéterminée. Un diplôme d'état sera mis en place. Les premiers diplômés devraient être délivrés dans le courant de l'année scolaire 2014-2015 par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle. Les 210 400 élèves en situation de handicap pourront être dotés d'une aide pérenne alors que parfois ils changeaient d'auxiliaire au bout de peu d'années.

Toujours plus de chômage

★ L'INSEE vient de publier les chiffres du *Bureau International du Travail* (BIT) pour le 2^{ème} trimestre. La hausse s'établit à 0,1 point après 0,3 point au 1^{er} trimestre, portant le pourcentage de chômage

à 10,9 % (10,5 % sans les départements d'outre-mer). Le chômage atteint donc son niveau le plus élevé depuis plus de 15 ans. Selon l'INSEE, il risque de grimper à 10,7 % à la fin de l'année et dépasser les 3 millions de personnes (il les dépasse d'ailleurs aujourd'hui selon certaines études).

Réforme des retraites

★ Le crédo libéral dicte la réforme comme si cela était une évidence incontournable. Et pourtant d'après le rapport MOREAU le déficit des caisses paraît relever plus de la récession que de l'évolution démographique. Il s'agit maintenant (comme dans les réformes de droite) de travailler et de cotiser plus longtemps pour atteindre 43 ans de cotisation en 2035. C'est toujours le même logiciel ! L'argument sans cesse asséné de l'augmentation de l'espérance de vie fait florès et se trouve repris en boucle y compris dans les médias dominants. Mais qu'en est-il de l'espérance de vie en bonne santé ? Silence ! Et pourtant là est le problème puisque cette espérance de vie en bonne santé tend actuellement à diminuer en passant de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes. De plus, avec l'effet de la mesure emploi-compétitivité dont a bénéficié le patronat, les augmentations de cotisation seront de fait supportées par les salariés plus que par les employeurs. C'est une mesure idéologique de droite. Les organisations syndicales qui se sont mobilisées contre ces projets, ont raison. Mais on ne comprend pas comment la CFDT peut se dire favorable à cette réforme. La question des retraites est vraiment un symptôme qui bégaie à la CFDT. Un symptôme au sens du compromis névrotique qui tente de lutter contre une phobie : la phobie d'un changement de logiciel. Je ne reconnais plus la CFDT au sein de laquelle j'ai milité il y a bien longtemps et qui était un espace riche de réflexion, un remue-méninge utile. ♦

Un rendez-vous important à Bayonne

dimanche 6 octobre 2013

Si le climat était une banque, il y a longtemps qu'on l'aurait sauvé

Le 3 juin 2013, un communiqué de presse tirait la sonnette d'alarme(*). D'après les travaux récents des chercheurs du laboratoire Sciences de l'Univers au CERFACS (Centre Européen de Recherche et de Formation Avancée en Calcul Scientifique), le franchissement du seuil dangereux de 2°C de réchauffement climatique pourrait être franchi dès 2035 si le monde ne réussit pas à inverser radicalement ses émissions de gaz à effet de serre. Au delà de notre solidarité actuelle avec les pays les plus pauvres de la planète déjà durement affectés par les conséquences du dérèglement climatique, c'est donc notre propre avenir immédiat qui est en jeu !

Comme le disait en juillet dernier Claude Bartolone, on peut « vivre avec 4 % de déficit, pas forcément avec 4 degrés de plus ». C'est pourtant ce qui nous pend au nez au cours du siècle qui commence si nous n'agissons pas maintenant et radicalement. Rappelons qu'un changement de 5°C en 10 000 ans a provoqué le passage de l'ère glaciaire au climat actuel, pour comprendre ce dont on parle et imaginer les conséquences complètement imprévisibles, mais certainement dramatique pour l'humanité, de tels changements en des périodes aussi courtes. Le 5ème rapport du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui sera rendu public le 27 septembre prochain, risque pourtant bien de confirmer que c'est la situation exacte dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, faute de mettre en place les politiques nécessaires.

Changer le système, pour sauver le climat

Réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre remet en cause tellement d'intérêts et de positions économiques et politiques, voire même oblige de remettre en question la logique même du capitalisme et du productivisme, qu'on comprend aisément pourquoi rien n'avance au niveau des négociations internationales sur le climat, qui connaîtront un moment particu-

lièrement crucial fin 2015 avec la COP 21 (conférence onusienne sur le climat) qui se tiendra... à Paris. Nous en sommes toujours, voir encore plus qu'avant au fameux « notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Le pari Alternatiba

Face à cette situation, il est aujourd'hui indispensable d'enclencher une véritable mobilisation populaire pour peser sur l'agenda des décideurs, locaux et globaux. C'est le pari auquel prétend répondre en partie le projet Alternatiba qui sera lancé à Bayonne le 6 octobre 2013.

Il s'agit de montrer, comme l'écrivait en décembre Stéphane Hessel qui avait accepté de parrainer ce projet, que « les solutions au réchauffement climatique existent, les voies de la transition énergétique se multiplient ; elles sont d'ores et déjà expérimentées par des milliers d'associations, d'individus, de communes, de régions à travers la planète. Ces milliers d'alternatives participent au quotidien à la construction d'une société plus sobre, plus humaine, plus conviviale et plus solidaire ». Pour cela, un Village des alternatives sera installé à Bayonne par près de 500 bénévoles avec pour objectif d'y accueillir 10 000 personnes toute la journée du dimanche 6 octobre à partir de 9h00 du matin.

Ce Village, premier du genre, a pour objectif de susciter tout au long des années 2014 et 2015 l'éclosion de « dix, cent, mille villages des alternatives » pour mettre en avant, dans la perspective de la COP 21, l'intérêt et la possibilité de construire les solutions nécessaires au changement climatique. Une quarantaine de réseaux et organisations de toute la France (4D, ACIPA, Amis de la Terre-France, ATTAC-France, Biocoop, Collectif Roosevelt, Confédération Paysanne, Enercoop, Énergie Partagée, Fondation Copernic, Fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Fondation Sciences Citoyennes, Fédération des Usagers de la Bicyclette, L'Heureux Cyclage, Mouvement pour une Alternative Non-violente, Résistance à l'Aggression Publi-

citaire, Slow Food France, Surfrider Foundation Europe, Union Syndicale Solidaires, Terre de liens, Village Emmaus Lescar, etc) ont décidé d'appeler à se rendre à Bayonne ce jour-là.

Village des alternatives et mobilisation populaire

Chaque rue ou place du centre de Bayonne deviendra celle de telle ou telle alternative, par exemple la rue de la relocalisation de l'économie ou la rue du partage du travail et des richesses, la place de l'agriculture paysanne et durable, celle de l'alternative au tout voiture ou celle du recyclage et de la réparation.

De rues en rues, on pourra ainsi voir quelles sont les réalisations et alternatives concrètes (éco-habitat, auto-partage, circuits courts de distribution et de consommation, économies d'énergie, énergies renouvelables, banques éthiques, monnaies locales, systèmes d'épargne solidaire, recyclerie, système zéro déchets, territoires à énergie positive, villes en transition, emplois climatiques, démarches de reconversion écologique et sociale de la production...) permettant dès aujourd'hui de diminuer concrètement les émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique en cours.

Près de 100 experts, militants, responsables syndicaux ou élus dont notamment Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Eva Joly, Patrick et Brigitte Baronnet, Michel Berhocoïrigoïn, José Bové, Annick Coupé, Natalie Francq, Jean-Marie Harribey, Hervé Kempf, Pierre Larroutou, Corinne Morel Darleux, Paul Nicholson de la Via Campesina, Thierry Salomon (président de NégaWatt), Patrick Viveret, etc, donneront pas moins de 50 conférences, ateliers et tables rondes ce jour-là, faisant du centre ancien de Bayonne une université populaire géante à ciel ouvert.

Une grande partie de ce même centre ancien sera également occupé par tous types d'animations musicales, théâtre de rue, poésie, lec-

Appel aux bénévoles

La mobilisation de 500 bénévoles est nécessaire pour réussir Alternatiba. Ceux qui veulent en faire partie sont invités à contacter Alternatiba à alternatiba2013@bizimugi.eu ou au 05 59 59 33 23.

tures publiques, repas populaires etc. Un marché paysan, un grand espace jeux et ateliers pédagogiques pour enfants, des concerts, chorales, des zones d'échange, des bourses au vélo, des ateliers de réparation seront organisés un peu partout.

Tout cela aura des allures à la fois de fête et mobilisation populaire, de salon des alternatives concrètes, des solutions joyeuses, de village convivial, festif et instructif, à visiter en famille ou entre amis (l'entrée en sera gratuite).

L'hommage à Stéphane Hessel

A 17H30 aura lieu un important hommage à Stéphane Hessel, parain de la journée, devant des milliers de personnes. Il s'agira d'un appel à s'engager pour faire face à la crise sociale et écologique, pour relever le défi de l'urgence climatique et de la justice sociale, en présence de Christiane Hessel, l'épouse de Stéphane, et de plusieurs de ses proches. Divers artistes seront également présents comme Jean-François Bernardini le chanteur du groupe corse I Muvrini, des musiciens palestiniens, etc. Un concert exceptionnel et gratuit s'en suivra, avec notamment Les Motivés de Toulouse (chanteurs et musiciens de Zebda + des invités pour chanter un répertoire de chants de lutte) et Willis Drummond.

Txetx Etxeverty

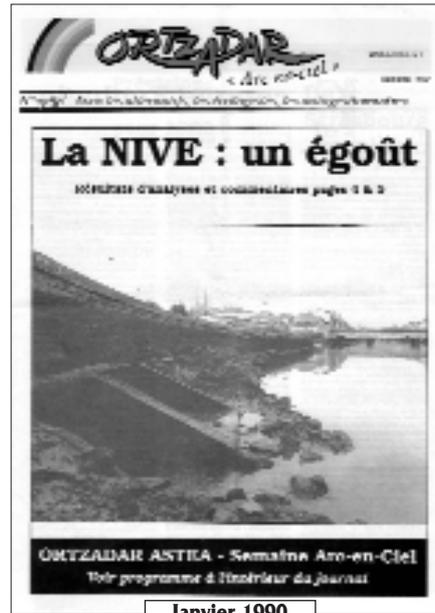
Plus d'infos et programmes détaillés sur alternatiba.bizimugi.eu ou sur <http://www.mediapart.fr/blog/361252>

(*)<http://www.insu.cnrs.fr/node/4319>

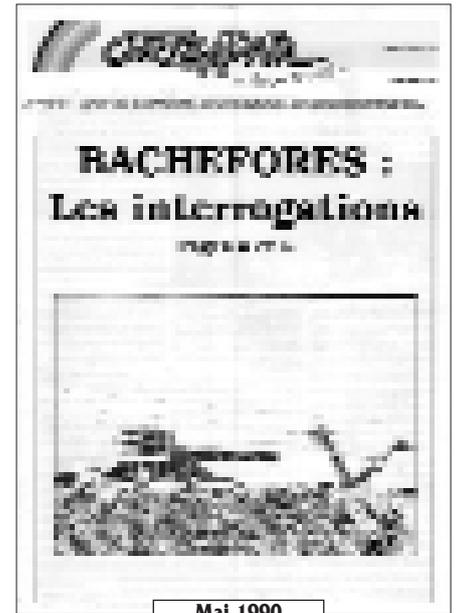
Les «unes» les plus marquantes



1^{er} numéro : 1986



Janvier 1990



Mai 1990



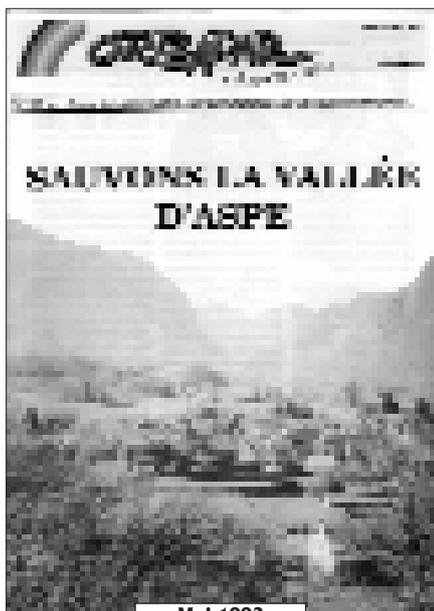
Juillet 1990



Décembre 1990



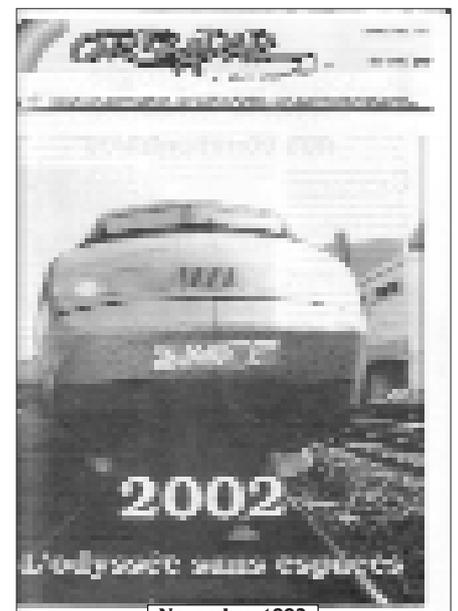
Mars 1992



Mai 1992



Septembre 1992



Novembre 1992

quantes depuis 1986...



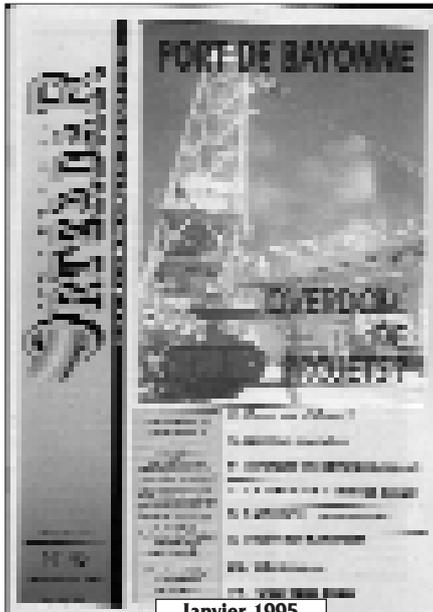
Juillet 1993



Novembre 1993



Novembre 1994



Janvier 1995



Mars 1997



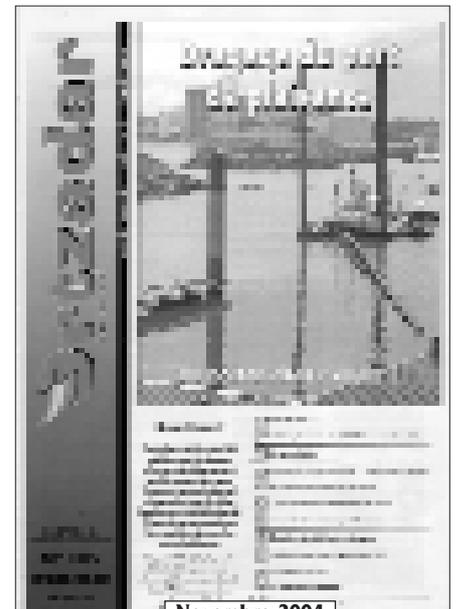
Janvier 1999



Mars 1999



Janvier 2002



Novembre 2004



Mars 2006



Septembre 2007



Janvier 2011

Résolution finale du forum contre les grands projets inutiles et imposés

LES MOUVEMENTS d'opposition aux grands projets inutiles et imposés se sont réunis à Stuttgart lors du 3e Forum du 25 au 29 juillet 2013. Les participants réaffirment les termes de leurs précédentes déclarations :

- La charte d'Hendaye en 2010 ;
- La déclaration finale du 2^e Forum à Notre-Dame-des-Landes en 2012 ;
- La déclaration finale du Forum Social Européen à Florence en 2012 ;
- La charte de Tunis élaborée lors du Forum Mondial de Tunis en mars 2013.

Lors de leurs échanges, ils ont identifié au niveau international les mêmes acteurs, les mêmes méthodes, la même inutilité publique, les mêmes répressions, le même gaspillage d'argent public dans l'intérêt de quelques-uns, les mêmes déficits publics, la même confiscation du débat démocratique et les mêmes dévastations environnementales.

Ils affirment que ces mégaprojets participent à la création d'une nouvelle bulle financière. Les « *project bonds* » promus par l'UE créent de la dette pour les pays qui les utilisent. En même temps, ils mettent en marche un cercle vicieux qui détruit les économies et les structures sociales.

Au moment où les populations souffrent, connaissent la précarité et sont appelées à des efforts chaque jour plus importants, ces projets sont particulièrement révoltants.

L'arrêt des grands projets inutiles est donc une mesure de bon sens mais aussi de décence.

Les participants au Forum de Stuttgart contre les Grands Projets Inutiles et Imposés ont pu montrer leur connaissance approfondie non seulement des projets mais également des mécanismes utilisés pour les imposer.

Ils ont pu constater que, partout, leur opposition est légitime, car fondée sur le respect de l'environnement,

sur de véritables appréciations du risque par l'analyse approfondie des dérives financières et politiques, sur de véritables prises en compte des priorités et des besoins. Cette légitimité conduit les participants à intensifier leurs actions conjointes et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer le mouvement international contre les grands projets inutiles et imposés, quelle que soit leur nature.

C'est dans ces conditions qu'ils ont décidé de mettre en place une structure de contact permanente pour que les mouvements en lutte se coordonnent entre eux.

Il est prévu de créer un réseau d'experts capables d'apporter un soutien technique et spécialisé pour ainsi permettre l'accessibilité à des informations et des analyses.

Ils décident de renforcer les liens entre les différents mouvements d'opposition, au niveau national

et international, en incluant ceux d'autres continents. Ils déclarent qu'ils seront présents dans les débats pour les prochaines élections européennes. Ils appellent dès aujourd'hui les mouvements d'opposition, l'ensemble de la classe politique et de la société civile à faire respecter toute les dispositions de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ; de même, ils appellent à exiger la signature des Décrets d'application de la Convention d'Aarhus.

Dès maintenant ils ont décidé de se retrouver du 1^{er} au 4 mai 2014 à Rosia Montana, Roumanie, pour un 4^{ème} Forum contre les *projets inutiles et imposés* ; ils invitent tous les mouvements d'opposition à rejoindre dès maintenant ce forum pour partager leurs expériences, s'alimenter de celles des autres mouvements et étendre plus rapidement l'opposition sur tous les fronts contre les « *Eléphants blancs* », devenus le symbole commun de ces luttes.

Stuttgart, 28 Juillet 2013

Tarnos, Boucau, Bayonne Saint Bernard ne sont plus des « villes du fleuve Adour »

Comme le dit François Grether dans « *La ville sur mesure* » (grand prix de l'urbanisme 2012), les rivages ont été pendant longtemps les « *filles conductrices des projets urbains* ». Mais, observant les développements récents, il nous dit : « *Après la fin de la Première Guerre mondiale, ces rapports multiples, profonds et étroits avec l'eau ont été réduits à leurs plus simples utilités fonctionnelles. Les villes ont alors tourné leur dos à leurs rives, désormais soumises à des logiques techniques et encombrées de lourdes infrastructures.* »

LE DESTIN de Boucau et de Bayonne Saint Bernard a été modelé par le projet industriel du port de Bayonne. Les riverains et leurs élus se sont accommodés de ce destin tout tracé. Aujourd'hui l'emprise industrialoportuaire a détruit la plupart des lieux, des espaces et des cheminements qui leur permettaient de vivre sur l'Adour, leur fleuve.

Comment cette histoire et ce renoncement se sont construits ?

Face à cette résignation, que proposent les associations riveraines membres du CADE ?

Un renoncement progressif

○ *A l'époque des « Forges de l'Adour » (1883-1963).*

Les rives de l'Adour étaient partagées entre les industries et ses riverains, de nombreux accès étaient ouverts à ces derniers :

• **Deux ports**, celui de « *La Cale* » et celui du « *Moulin d'Esbouc* » dont le moulin, à marée motrice fonctionnait encore.

• **Des sites remarquables** comme « *L'île Saint Bernard* » qui permettait la vie des huîtres et les frayères des poissons. Le flux de l'Adour entre la rive de l'Adour et l'île Saint Bernard permettait la circulation de l'eau et empêchait l'érosion de la rive gauche.

• **Des sites de baignade étaient nombreux** : « *La Madrague* » ou « *Petite mer* », « *La Cale* » et, plus tard, à la construction de la digue nord, « *La plage des deux digues* ». C'était là que beaucoup de Boucalais et de Tarnosiens ont appris à nager, dans ces lieux aménagés et protégés.

○ *Des « Forges de l'Adour » à nos jours (1963 – 2013).*

Les rives de l'Adour sont progressivement « colonisées » par l'industrie au détriment des riverains :



Vue aérienne des Forges de l'Adour à Boucau au début du XX^e siècle.

CIMENTERIE, SATEC, SOCADOUR, MAISICA, TURBOMECA, BERTIN, FERTILADOUR-RENOINTERFERTIL, RAFFINERIE DU MIDI s'installent...

Certains disparaissent en 1986, d'autres plus récemment. La dernière implantation importante est ADA et, en cours, le laminoir Beltrame.

De nombreux accès sont progressivement interdits

✓ ADA s'interpose sur l'accès le plus direct à la Digue ; l'accès aux quais est interdit pour « *obligation de sécurisation du port* ».

✓ **Le remblaiement du « Banc Saint Bernard » augmente considérablement les contraintes pour les riverains** : plus d'accès à l'Adour et **condamnation sine die du petit port du Moulin d'Esbouc**. Avant de devenir Banc St Bernard, c'était **l'île St Bernard** super-classée ZNIEFF, ZICO et frayère importante pour une multitude de poissons, un écosystème de très haute valeur qui n'a en rien été compensé. Le TOUT ayant disparu, englouti par le dragage, côté chenal, du banc de sable et refoulement par dessus l'île pour joindre le continent. L'aménagement brutal et dégradant de ce banc, avec l'argent public, se perçoit au niveau des quais en pier-



Le port de la Cale du Boucau, aujourd'hui.



« La Madrague » ou « Petite mer » à Tarnos, vue sur l'Adour (années 60).

res de taille du 19^{ème} siècle, du débouché à l'Adour du ruisseau et du Moulin d'Esbouc. **Un ouvrage d'une richesse patrimoniale remarquable submergé et défoncé par les coups de grues et de bulldozer des "aménageurs"**, ce qui, pour les riverains qui ont connu l'accès à l'île, à pied à marée basse, la mise à flots des "couralins" au débouché du ruisseau, est une blessure ineffaçable.

✓ **Les baignades sont interdites par arrêté** (risques sanitaires) dans la Plage entre les deux digues et dans celle de la Madrague (Petite mer).

Il s'agit d'un arrêté municipal (Tarnos) du 14 juin 1999 interdisant les baignades pour risques sanitaires. Par contre il y a bien un arrêté inter-préfectoral de 2011 d'interdiction de commercialiser et de consommer des poissons de l'Adour et des Gaves pour cause d'imprégnation de leur chair par les PCB et dioxines, résultat d'une activité industrielle qui a été incapable de gérer ses déchets, malgré tous les textes et les polices en la matière. Dramatique pour nous, les associations, et l'intérêt général.

✓ **Les piles des ouvrages de la Madrague** tombent en ruine, faute d'entretien.

✓ **Quant au Port de La Cale** qui subsiste, personne n'oserait aujourd'hui s'y baigner.

✓ **La « mixité urbaine » qui était**

présente au temps des Forges de l'Adour disparaît et une réelle colonisation des espaces urbains et naturels est désormais de mise sous la pression constante de la CCI, de l'Etat et du Conseil régional d'Aquitaine propriétaire du Port depuis 2006.

Les projets à venir

• **Une intensification de la colonisation du territoire par les industries**, soutenue par la CCI et le Conseil régional d'Aquitaine.

• **Des élus pour le moins discrets qui ne font plus appel aux citoyens qui les ont élus.**

Il en sera fini des derniers accès partagés entre l'industrie et les riverains. Aucune amélioration n'est envisagée.

• **La pollution de l'Adour a encore une belle vie devant elle** : huîtres et poissons infectés, lieux de baignades interdits, mort du restaurant « *La madrague* », effacement continu des ouvrages portuaires anciens.

• **L'industrie a laissé ses traces de pollution...**

(Fertiladour-Agriva-Timac-Agro, Raffinerie du midi, SAADEG) : « *Je m'installe, je pollue et je m'en vais* ».

• **Le Maire de Tarnos et le Conseil général des Landes**, fervents défenseurs du contournement vers le nord pour l'accès à la Digue poursuivent un but égoïste...

Les Tarnosiens disposent de la

plage du *Méto* (aménagée contre toute logique environnementale). Il ne prive donc pas les Tarnosiens de l'accès à la digue mais c'est bien aux Boucalais que les élus imposeront un long détournement.

Les responsables du port n'ont aucune vision globale malgré les études qu'ils lancent à grand frais.

• **« Le port est dans la ville » nous dit-on...**

Non, le port détruit la ville et asphyxie ses riverains.

• **Une étude de zone doit faire le point sur les pollutions**, les émissions toxiques... à voir ?

Mais les interdictions d'accès, les détournements des accès vers l'eau vont se multiplier...

Face à cette résignation, quelques alternatives proposées par les associations locales

Redonner à Boucau, Bayonne saint Bernard leur réalité, celle de « Villes du fleuve Adour » en restaurant et vivifiant des espaces naturels...

Le port du Moulin d'Esbouc

De vaste projet comme le comblement du Banc Saint Bernard s'avère improductif tout comme les grands espaces en friche et pollués.

Une zone de 30 ha sur l'Adour a été aménagée nécessitant l'extraction d'1 million de m³ de sable dès 2007, travaux suivis par la construction de quais, la création d'une zone d'évitement, d'un poste Ro-Ro et de voies ferrées... d'une efficacité économique douteuse de par l'échec des trafics maritimes annoncés depuis 1997 à partir de ce "banc St Bernard" et bien évidemment aucun emploi net créé.

Raison pour laquelle, les associations réaffirment **la revendication d'une ré-appropriation sociale et écologique du "Banc St Bernard" et du débouché du ruisseau du Moulin d'Esbouc entre Boucau et St Bernard.**

Le port de « La Cale »

• **Un pôle multi-modal de transport à « La Cale »** : Covoiturage, Tram-train, Navette directe vers ligne B en site propre, Navette flu-



« La Madrague » ou « Petite mer » à Tarnos, vue sur la forêt (années 60).



La plage « Entre les deux digues » à Tarnos (années 60).

viale, Escale piste cyclable, Buvette, Lien vers salle de spectacle et de réunions.

• **La restauration des ouvrages de la rive de l'Adour à la Madrague** ; un aménagement de promenade sur les piles de l'ouvrage ; un retour aux eaux propres de l'Adour et la construction d'un belvédère.

Pendant longtemps « *La Madrague* », dite aussi « *La petite mer* » fut un haut lieu de baignade pour tous les riverains. Nombreux sont ceux et celles qui racontent avoir appris à nager sur cet espace protégé.

Ces ouvrages étaient destinés à réduire la houle entrante et à fournir un passage aérien aux wagonnets qui recueillait le sable de drague. Grâce à une grille, les baigneurs étaient protégés.

Aujourd'hui cet espace est laissé à l'abandon et s'écroule progressivement.

La baignade y est interdite « *pour risques sanitaires* ».

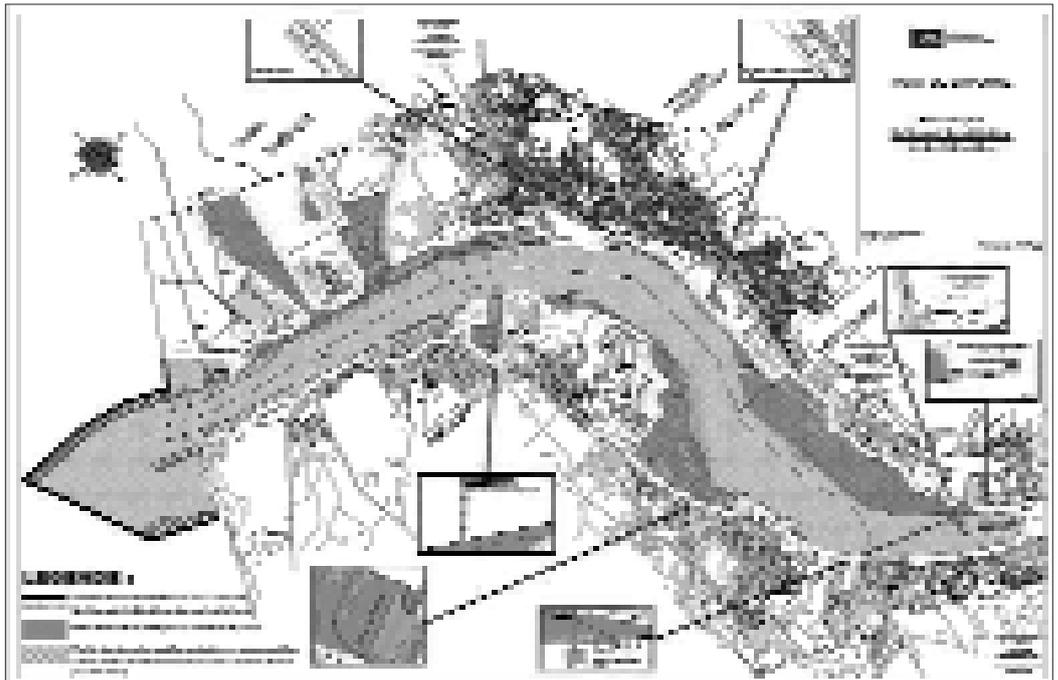
• **Un accès protégé de la ville vers « La Digue »**, de la passerelle Sémard, par la « *route des dunes* », vers l'océan et la digue et la liaison cyclable entre Bayonne et Ondres.

• **Une nouvelle affectation du Banc Saint Bernard** dont une grande partie est improductive et des modifications du PLU de Boucau et Bayonne pour que Boucau et le quartier Saint Bernard puissent enfin s'installer au bord de l'Adour et s'affirmer comme « *Villes de l'Adour* ».

• **Un partage et une mixité raisonnés** entre la ville, les industries et le port.

• **Au lieu des consultations à huis clos et des décisions unilatérales**, des enquêtes d'opinion sur des sujets déjà formatés. Les associations réclament :

✓ **L'application de la convention Aarhus**. Elle s'est traduite par plusieurs directives dont la directive 2003/4/CE qui dispose notamment que toute collectivité doit donner toute l'information qu'elle détient en matière d'environnement à toute personne qui la lui demande (sans que cette



Carte des limites du «Domaine portuaire» et de la «Délégation de service public», à la CCI, 2006.



La plage « Entre les deux digues » à Tarnos (années 60).

personne ait à justifier son identité ni du pourquoi de la demande). Toutefois, l'accès peut en être restreint dans le cadre de nuisances aux relations internationales, à la sécurité publique ou à la défense nationale. Dans cette directive, les États sont aussi considérés comme des collectivités.

Des directives instituant une obligation d'organiser le débat du public sur les projets d'aménagement ayant une incidence sur l'environnement, et sur les plans et programmes concernant l'environnement (les décisions amont visant à organiser l'activité autour d'enjeux environnementaux, par exemple les SDAGE).

En France, les principes de la convention d'Aarhus ont été

repris dans la charte de l'environnement, adossée à la Constitution et qui rappelle que « *Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* » (article 7).

✓ **Une démocratie participative** La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. On parle également de « *démocratie délibérative* » pour mettre l'accent sur les différents processus permettant la participation du public à l'élaboration des décisions, pen-

dant la phase de délibération.

La démocratie participative ou délibérative peut prendre plusieurs formes, mais elle s'est d'abord instaurée sur le terrain de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, avant de s'étendre dans les champs de l'environnement. Dans ces cadres, les associations jouent un rôle central en tant qu'interlocuteurs pour les autorités publiques.

✓ **L'organisation de référendum d'initiative locale**, à portée décisionnelle sur la transformation sociale, environnementale et économique du « *Port de Bayonne* » (article 72-1 de la Constitution, alinéa 2)

La loi fixe les conditions dans lesquelles les électeurs de chaque collectivité territoriale peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité d'une question relevant de sa compétence.

Dans les conditions prévues par la loi organique, les projets de délibération ou d'acte relevant de la compétence d'une collectivité territoriale peuvent, à son initiative, être soumis, par la voie du référendum, à la décision des électeurs de cette collectivité. ◆

Cancérogènes, nos shampoings ?

• **Le 13 septembre 2013**
par **Marine Jobert**, article du
Journal de l'Environnement

SON NOM fleure bon la noix de coco, mais gare au danger : le cocamide DEA, produit 100 % synthétique, est classé cancérigène possible par le Centre international de recherche sur le cancer.

Pourtant, on en trouve dans quantité de produits d'hygiène. C'est le cas aux Etats-Unis, où une association vient de porter plainte contre des producteurs de shampoings et autres gels douche et les magasins qui les commercialisent, mais aussi en France.

Un coup d'œil dans la salle de bains s'impose. Un cancérigène possible se cache peut-être dans l'un de vos shampoings ou gels douche.

• **Nom de code** : cocamide DEA.
• **Propriétés** : cet agent émulsifiant « favorise la formation de mélanges intimes entre des liquides non miscibles » (comme l'huile et l'eau) et améliore la qualité de la mousse.
• **Statut toxicologique** : il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) comme un agent cancérigène possible (2b). La monographie que l'organisme basé à Lyon consacre à cette substance –garantie pure chimie de synthèse– détaille l'ampleur de l'utilisation mondiale de la molécule dans des produits de la vie courante. En 1992, une base de données danoise –qui contenait 2.354 produits– a recensé la présence de cet ingrédient dans 36 produits à vaisselle, 11 nettoyeurs pour sols, 83 nettoyeurs multi-usages, 127 shampoings, 75 nettoyeurs pour la peau, sans compter une série d'autres usages plus spécifiques. On en trouve aussi dans les films alimentaires, pour ses propriétés antistatiques.

Entreprises poursuivies

En Californie, la molécule est également classée comme cancérigène depuis juin 2012. C'est dans cet Etat américain que le groupe écologiste «Centre pour la santé environnementale» a mené des campagnes

de mesure indépendantes et mis en évidence la présence de la molécule, à des concentrations parfois élevées. L'ONG a alors déposé plainte contre 4 entreprises qui vendent des produits contenant du cocamide DEA. Une centaine de magasins ont reçu un courrier les alertant que les produits qu'elles commercialisent violaient la législation de l'Etat. « *La plupart des gens pensent que la sécurité des produits commercialisés dans les magasins est testée, mais les consommateurs doivent savoir qu'ils peuvent s'asperger avec un produit carcinogène chaque fois qu'ils prennent une douche ou se lavent les cheveux, fait valoir Michael Green, le directeur général de CEH. Nous attendons des entreprises qu'elles prennent des mesures pour que cesse cette prise de risque inutile pour la santé de nos enfants et de nos familles.* »

Plus de 150 noms

Le produit est autorisé en France : la base de données « *Le flacon* », qui recense la composition de près de 1 500 produits cosmétiques, estime que 16 produits d'hygiène en contiennent. Parmi eux, sept shampoings, trois gels douche, un gel intime, un gel gommant et une huile de douche. Il existerait une, voire deux usines françaises qui produiraient la molécule. Comment s'y retrouver dans la liste des ingrédients ? La tâche peut s'avérer ingrate, puisque le cocamide DEA peut être désigné sous *150 vocables différents*, selon le Circ !

Des perturbateurs endocriniens dans le vernis

Autre écueil chimique dans les salles de bain françaises : 40 % des produits d'hygiène-beauté contiennent au moins un perturbateur endocrinien (PE), selon une étude de l'*Institut Notoe* [1], menée sur une base de 15 000 produits. En tête, les vernis à ongles (74 % d'entre eux contiennent au moins un PE), suivis des fonds de teint (71 %), des *Rimmels* et autres poudres pour les yeux (51 %), des produits démaquillants (43 %), des rou-

ges à lèvres (40 %), des soins du visage (38 %), des déodorants (36 %), des dentifrices (30 %) et des shampoings (24 %).

Les deux principaux PE repérés sont les **parabènes** (23 % des produits) et le **cyclopentasiloxane** (15 %), le **triclosan** n'étant retrouvé que dans 1,3 % des produits. « *On trouve souvent plusieurs de ces substances dans un même produit* », a déclaré Baptiste Marty, le président fondateur de *Notoe*, à l'AFP. Il appelle le gouvernement à interdire l'usage de ces substances dans les produits du quotidien. A

noter, la bonne tenue des produits certifiés « *bio* », puisque *Notoe* n'a décelé de PE que dans 1,3 % d'entre eux [2]. ♦

[1] Il s'agit d'une association indépendante, qui réunit des experts en nutrition, environnement, toxicologie, responsabilité sociale. Elle a passé au crible 45.000 produits de consommation courante, selon 4 critères: santé, environnement, social, budget.

[2] A savoir le cinnamal, présent dans certaines huiles essentielles (cannelle, jacinthe, patchouli).



Bugangue le danger revient

L'ASSOCIATION les Amis de Bugangue nous informe d'un énième projet de carrière sur ce site. Voilà un projet sur lequel une large mobilisation doit être envisagée pour le repousser à nouveau.

Le projet de carrière d'ophite sur les Pernes est actuellement dans les services de la DREAL Aquitaine Autorité Environnementale.

Deux demandes doivent être faites et étudiées dans ce service :

- demande de défrichement
- demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées !

Récemment, notre association a contacté ce service rappelant et argumentant notre ferme opposition à ce projet scélérat, porteur de graves nuisances pour tout notre secteur, tant sur l'eau que pour tout l'environnement : pastoralisme, faune et flore, tourisme etc.

Les Amis de Bugangue

Eaux de baignade... une année noire !

Ce coup-ci ça a débordé de partout, impossible de masquer le problème, les fermetures de plages se sont multipliées sur le Pays Basque.

Rappel

Il y a quelques années, la DASS (aujourd'hui l'ARS) faisait des analyses de l'eau de baignade de chaque plage avec une fréquence moyenne de 15 jours. C'était bon ou c'était mauvais et en fin de saison on classait les plages, voire si cela se reproduisait fréquemment on les interdisait à la baignade.

Puis, exportée de Deauville, une nouvelle méthode permit aux stations balnéaires de contourner la catastrophique et l'infamante souillure d'un mauvais classement. Pratiquement toutes les villes littorales procèdent de la sorte. Le matin de bonne heure, la *Lyonnaise des eaux* effectue un contrôle, s'il est mauvais on hisse le drapeau rouge jusqu'à l'amélioration.

L'ARS constatant que puisque la baignade est interdite il n'y a pas de risque sanitaire, n'effectue pas de contrôle et s'en va. Ainsi l'ARS n'effectue des contrôles que lorsque la qualité est conforme et 100 % des plages sont conformes. Et nous qui contrôlions ce classement, il ne nous restait qu'une seule façon de détecter officieusement les plages sensibles : le nombre élevé de fermetures de la baignade. Et cette année on a été gâtés. Le CADE publiera prochainement son bilan mais tout le monde s'accorde à considérer la mauvaise qualité des eaux cette année. Le 9 septembre, le « piéton » de Biarritz du journal *Sud-Ouest* y va de son observation : « Le piéton s'est confronté à un fâcheux "rat de marée" hier matin sur la grande plage. Point de tsu-



nami à l'horizon, en revanche la mer lui a fait cadeau sur la grève, de plusieurs cadavres de rats d'égouts... Voilà qui a pu aiguïser l'appétit de ses amis, les surfeurs, avant qu'ils ne se jettent à l'eau ! Vers 11h, la baignade est devenue interdite et les surfeurs évacués. Les résultats des analyses de l'eau ont contraint les MNS à maintenir le drapeau rouge jusqu'en milieu d'après midi. Un dimanche "rat-le-bol" à la Grande plage ! »

La limite des bassins d'orage

Le réseau d'assainissement le plus performant est celui qui est

dit « séparatif ». C'est-à-dire que seules les eaux d'habitations dites « usées » sont captées et conduites à la station d'épuration, les eaux des gouttières (eaux claires) finissant quant à elles dans le milieu naturel. Sauf que dans les villes assez anciennes, le réseau est unitaire et les eaux usées et claires se mélangent. Les jours de pluie, cela fait un volume colossal qui arrive aux stations d'épuration qui ne pouvant absorber le trop plein, dérivent ces eaux sales vers le milieu et elles finissent sur les plages.

Certes dans les centres ville, mettre

aux normes séparatives se révèle fort coûteux et on a décidé de trouver une autre solution : les bassins d'orage. Les jours de pluie, de gigantesques bassins stockent les eaux et celles-ci sont traitées le soleil revenu par les stations d'épuration. C'est ce qui a été mis en place à Bayonne-centre et sous la promenade de la grande plage à Biarritz.

Mais ce système a des limites. S'il pleut plusieurs jours les bassins débordent. Mais surtout, ce système qui contournait la nécessaire mise en place d'un réseau séparatif a entraîné une certaine paresse tant que cela convenait. Comme à cette paresse s'est ajoutée une urbanisation croissante, une imperméabilisation grandissante aujourd'hui nous touchons aux limites de ces bassins. Les stations d'épuration manquent de temps et de capacité à traiter l'eau et il faut parfois vidanger.

C'est ainsi que la photo ci-dessous a circulé cet été, on y voit l'ouverture du bassin d'orage sur la grande plage. Cela explique que les rats aient été emportés. ♦



MANIFESTE DE SOLIDARITÉ

Avec les quatre inculpés dans le procès de l'entartage contre le TGV de Yolanda Barcina

LE 27 OCTOBRE 2011, trois personnes ont "entarté" la présidente de la région de Navarre, Yolanda Barcina, lors de l'assemblée de la Communauté du Travail des Pyrénées qui avait lieu dans la ville de Toulouse. Le visage de Barcina a été, pendant quelques instants, couvert de meringue. Cette action de protestation réalisée par le mouvement de désobéissance au TGV Mugitu! avait comme objectif de dénoncer la responsabilité de Yolanda Barcina dans l'imposition du TGV en Euskal Herria (Pays Basque), un projet qui, dès sa naissance, a suscité une très grande opposition. À Toulouse, l'action n'a pas été suivie d'une arrestation ou d'une identification, les gardiens se sont limités à expulser les activistes de la salle. Cependant à leur retour en Navarre, les auteurs de l'entartage ont été arrêtés par la police et accusés d'un délit d'attentat à l'autorité par la cours d'assise, un tribunal d'exception qui s'est arrogé le droit de les juger. De plus, une quatrième personne a été postérieurement accusée du même délit à cause de sa participation dans l'action de protestation de Toulouse et à la conférence de presse réalisée le jour suivant à Pampelune pour expliquer les raisons de cette action. Actuellement, la cours d'assise a fixé la date du procès le 18 novembre et réclame des condamnations qui vont de 5 à 9 ans de prison.

Le Train à Grande Vitesse est un projet écologiquement dévastateur et économiquement désastreux. Grand gaspilleur d'énergie, destructeur de l'environnement, bruyant, le TGV accroît la centralisation du territoire créant de grandes agglomérations au détriment des villages et petites villes, il encourage l'hypermobilité et l'élitisme: la plupart des gens ne l'utilise que très peu ou jamais, et seule une minorité s'en sert habituellement. De plus, les grosses infrastructures comme le

Le procès aura lieu le 18 novembre et les peines requises sont de 5 à 9 ans de prison

TGV impliquent un énorme gaspillage des ressources publiques et elles sont à l'origine des fortes réductions budgétaires que nous souffrons actuellement.

Les dirigeants ont bien entendu caché pendant 25 ans ce que ce projet allait coûter du point de vue social, économique et écologique; ils ont menti en chantant les louanges de ce moyen de transport et ont insulté voire même criminalisé l'opposition au TGV à chaque fois qu'elle est apparue, alors qu'ils se sont beaucoup de fois enrichis frauduleusement comme le prouvent les "papiers" de l'affaire Bárceñas. Yolanda Barcina représente à la perfection cette attitude arrogante et continuellement mensongère.

quences légales. Tout cela contraste honteusement avec la "magnanimité" des tribunaux envers les politiciens menteurs et corrompus, absous la plupart des fois.

C'est pourquoi, nous exigeons que les travaux du TGV se paralysent et que le procès judiciaire contre les quatre accusés de l'entartage qui a sucré le visage de Barcina n'ait plus lieu. En outre, cette affaire aurait dû être en tout cas jugée à Toulouse, lieu des faits. Nous voyons bien que ce procès possède tous les éléments qui définissent "l'injustice pénale", comme l'utilisation de tribunaux d'exception qui se chargent de la répression de la dissidence sociale et l'application de code pénaux de plus en plus

Non au Train à Grande Vitesse !

Stop au procès contre les quatre inculpés !

La désobéissance n'est pas un délit !

C'est pourquoi nous considérons que des actions populaires comme "l'entartage" de dirigeants qui, comme Yolanda Barcina, imposent le TGV en cachant ses effets nocifs et son véritable impact économique et social, sont un mode de contestation parfaitement légitime et compréhensible. D'autre part, nous dénonçons la gravité et la disproportion des peines de 5 à 9 ans de prison jamais vues auparavant dans aucun pays occidental, puisque les actions d'entartage similaires à celle-ci ont à peine eu de consé-

répressifs pour criminaliser la désobéissance civile. Nous désirons aussi que la fin de ce procès mène à une prise de conscience quant à l'inutilité et l'agressivité du TGV et d'autres infrastructures tout aussi mégalomanes et destructrices.



● Diffusion du manifeste

Nous vous demandons de distribuer ce manifeste de solidarité dans votre entourage et d'envoyer votre soutien à l'adresse : • mugituah@gmail.com en indiquant votre nom ou celui de votre association.

● Prochaines mobilisations

● **12 novembre**
Journée d'actions décentralisées et concentrations de solidarité.

● **16 novembre**
Manifestation de soutien aux inculpés et contre le TGV à Pampelune

● **18 novembre**
Procès et concentration devant la Cours d'Assise (salle de San Fernando de Henares, Madrid).

● Soutien économique

3035.0068.08.0680058591 (Laboral Kutxa)

● Campagne de solidarité

Nous appelons donc à la population à agir de la façon qu'elle trouve la plus opportune: en participant aux mobilisations proposées; en écrivant aux médias; en organisant des débats avec les entarteurs; en promouvant des initiatives de soutien économique (concerts, tirages au sort...); en adhérant personnellement ou collectivement au manifeste; en soutenant économiquement; etc.

● Contact

mugituah@gmail.com
+34 654 480 589

● Pour plus d'information

www.tavtazo.org
<http://mugitu.blogspot.com>

LA SOCIÉTÉ MALADE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

UNE FOIS de plus, les vacances et les fêtes ont été marquées par des violences à l'égard des femmes : entre autres, une femme violée le 27 juillet à Bayonne, une femme agressée à Bilbao. Mais le traitement des faits a été totalement différent et montre le chemin qu'il nous reste à parcourir.

A Bilbao les témoins sont intervenus pour empêcher le drame et surtout les peñas ont interrompu leur animation pour participer à un rassemblement où leur porte-parole a **apporté le soutien des citoyens aux victimes, démontrant qu'elles ne sont pas seules face aux agressions machistes, sexistes ou homophobes.**

Rien de tel à Bayonne ! Traité en fait divers dans un article de *Sud-Ouest* sous le titre en première version scandaleusement ambigu : « *Cette femme violée qui ternit les fêtes de Bayonne* » le crime a suscité peu de rejet public, hormis le rassemblement d'une quarantaine de personnes appelées par les organisations féministes avec la présence de deux élues. Les propos de Monsieur Grenet : « *Je suis traumatisé par ce qui s'est passé et j'en suis désolé* » (...) « *Si ces drames sont de trop, vouloir maîtriser tous les comportements individuels sont une gageure* » révèle le **fatalisme à l'égard des violences faites aux femmes. La lutte contre le tabac a mobilisé plus de détermination sociale !**

Comme l'auteur des violences est campé dans le déni de ses actes, la société refuse de voir sa part de complicité en ne dénonçant pas le viol comme un acte féroce dont les victimes peuvent rester anéanties. Non, le viol n'est pas « *juste du sexe un peu fougueux* », ni un « *dérèglement* » suite à un abus d'alcool... comme veut le croire encore nombre de personnes ! De la même manière, la société est dans le déni des violences faites aux femmes quand elle n'offre pas la formation nécessaire aux professionnels pour aborder la spécificité des traumatismes vécus par les victimes ou

Nous remercions Ortzadar pour les combats qu'il a menés et qui nous concernent toutes et tous. Nous le remercions tout spécialement pour le mouvement féministe : en nous ouvrant une tribune il a contribué à la lutte pour l'égalité, contre les violences faites aux femmes, pour la garantie et la conquête de nouveaux droits en matière de contraception, de sexualité...

Un exemple à suivre !

quand elle maintient la domination masculine jusque dans les procédures pénales.

A Bayonne, à l'initiative de volontés locales, un GIP intercommunal (entre 10 et 15 communes) et interprofessionnel, contre les violences faites aux femmes est en train de voir le jour. Cette structure expérimentale n'a pas pour vocation de rester une coquille vide. Comme le rappelait la Ministre des droits des femmes lors du Colloque à Paris le 2 et 3 septembre, le chantier est vaste pour prévenir, protéger, punir les violences faites aux femmes.

■ Prévenir

La théorie du genre a montré que la domination masculine est le creuset de ces violences. Nous devons encourager toutes les démarches pour l'égalité entre les sexes, notamment le programme « *ABCD de l'égalité* » que l'*Education Nationale* dans notre Académie met en place cette année dans les classes primaires pour lutter contre le formatage dès la petite enfance des garçons et des filles et leur subordination. Mais la promotion de l'égalité des sexes n'est pas du goût de tous ceux (courants de pensées religieux et « *La manif pour tous* ») qui ont décidé de la combattre par des affiches et des tractages aux portes des écoles primaires, ces prochain-

es semaines. Il faut les dénoncer. Les médias, compte tenu de leur impact auprès de l'opinion publique, ont le devoir de s'impliquer systématiquement lors de chaque drame, d'informer du coût humain et économique de ces violences (maternités précoces, IVG « à répétition », IVG « tardives » imposées par le conjoint, accouchement prématuré, troubles somatiques...)

■ Protéger

Protéger les victimes en dépistant au plus tôt les violences subies. Le premier concerné est le médecin, encore faut-il qu'il ait la formation nécessaire pour repérer les symptômes, libérer la parole, et lui permettre ainsi d'accéder au plus vite à une prise en charge judiciaire et thérapeutique. Or, l'immense majorité des victimes de violences sexuelles n'est pas identifiée, voire même abandonnée sans accompagnement. Les conséquences d'un viol ont les mêmes effets destructeurs que la torture : même sidération, même nécessité de disjonction cérébrale face au stress intense et à la peur de mourir, puis même mémoire psycho-traumatique qui, faute de soins, fait revivre la scène de l'agression à l'identique durant des années, voire toute la vie. Non seulement la victime doit vivre avec ses souffrances mais ces troubles

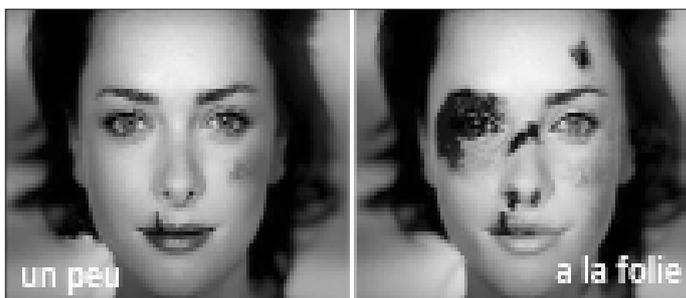
l'empêchent de rendre cohérent aux autres (proches, police, justice...) le récit de son agression.

Le GIP observatoire contre les violences, sensibilisé par un médecin de Bayonne, a prévu un regroupement de médecins pour aborder cette problématique. De même le *Planning familial* organise le 13 décembre à Pau une journée interprofessionnelle d'échanges et de réflexion sur les violences conjugales et la parentalité

■ Punir

Non seulement la victime doit vivre avec ses souffrances mais ces troubles l'empêchent de rendre cohérent à elle-même et aux autres (proches, police, justice...) le récit de son agression. Sans un accompagnement informé de ces traumatismes elle est dans l'incapacité de rendre crédible sa défense. L'instruction judiciaire fonctionne pour elle comme un piège, elle produit de nouvelles violences et reproduit la domination masculine. Le vide juridique ne prévoit pas d'accompagnement de la victime tandis que l'auteur des violences bénéficie, lui, d'un avocat commis d'office et d'un psychologue ! **8 procédures sur 10 sont classées sans suite, un bel encouragement pour les auteurs, « le crime parfait » !**

Une loi-cadre proposée par des organisations féministes depuis 2006, prend en compte tous ces aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment la formation des professionnels, le soutien des victimes, la modification des procédures judiciaires... Elle est toujours dans les tuyaux du ministère, et plus que jamais d'actualité. Le Colloque « *Violences faites aux femmes : soins aux victimes, prise en charge des auteurs* » témoignait de cette volonté de réponse globale. Néanmoins si le *Planning familial* est convaincu de la nécessité d'agir également auprès des auteurs pour éviter la récurrence et parce qu'eux-mêmes sont traversés par une éducation *genrée*, nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas transfert de subventions aux dépens des femmes. ♦



ILO, ILO

UN FILM D'ANTHONY CHEN

AVEC VEO VAN VAN, KHO JIA LEI, CHEN TIAN WEN ET ANGELI BAVANI

Anthony Chen, jeune réalisateur singapourien, a obtenu la Caméra d'Or au festival de Cannes, avec ce film « Ilo, Ilo »

Ilo est le nom d'une province des Philippines d'où était originaire la nounou du cinéaste dans son enfance. Les premières images du film... Un représentant, la quarantaine bien « tassée » vante les mérites d'un verre incassable auprès de clients dubitatifs. Las ! le verre ne tient pas ses promesses et se rompt. Fragilité du verre, fragilité de la vie....

1990, l'Asie du Sud-est est plongée dans une crise financière très grave qui entraîne chômage et vague de suicides. Le désarroi ambiant se ressent jusque dans la vie d'une famille ordinaire de la classe moyenne.

Le père, après l'épisode calamiteux du verre incassable, est licencié mais n'ose pas l'avouer à sa femme. C'est un homme effacé, soumis aux diverses pressions sociales et familiales.

La mère, enceinte, travaille dans une entreprise qui dégraisse. Elle est en charge des lettres de licenciement. La prochaine sera peut-être pour elle.

C'est une femme stricte, très attachée à sa sécurité matérielle et à son image sociale,



avare de tendresse et d'indulgence aux prises avec un quotidien épuisant.

A la maison et à l'école sévit le petit Jiale, un sale gosse d'une dizaine d'années.

Opposant, buté, un brin pervers, il multiplie les frasques et donne du fil à retordre à ses parents et professeurs.

Son passe-temps favori : découper sur le journal les résultats du loto et les coller sur un cahier et trouver enfin la martingale gagnante.

Dépassés par ce rejeton difficile, les parents embauchent une nourrice philippine, Teresa.

Peu à peu, entre la jeune femme immigrée et l'enfant délaissé, un lien se noue, par delà les rebuffades et les mauvaises manières de Jiale.

Le film d'Anthony Cheng laisse entrevoir en filigrane la violence de la société.

L'âpreté des conditions économiques, la peur du déclassement social minent les rêves de la petite bourgeoisie et gangrènent les liens familiaux.

Le racisme est latent. Les conditions offertes à Teresa, proches de l'esclavage, la livre sans défense à la toute puissance de ses employeurs.

Et cependant, pas de manichéisme dans ce film. Les personnages sont filmés avec une grande sensibilité. Tous sont aux prises avec des sentiments fluctuants, tiraillés entre des exigences contradictoires, soumis aux pressions sociales, économiques.

L'enfant reste le personnage principal du film. Le cinéaste cerne avec beaucoup de perspicacité son besoin de tendresse sous des airs de petit dur, son désir d'émancipation qui lui fait convoiter le gros lot.

Au total, un film qui joue avec finesse du regard sociologique mais n'invalide pas la complexité des sentiments.



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0716 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne